

FRANCE



92

Jusqu'à

60 %

de soutien pour réduire la dépendance industrielle

APPEL À MANIFESTATION D'INTERÊT « INTRANTS DÉPENDANCE RUSSE, BIÉLORUSSE OU UKRAINIENNE »



BÉNÉFICIAIRES

Start-up, PME, ETI et Grande Entreprise



FORME DE L'AIDE

Subvention et/ou Avance remboursable



INTENSITÉ DE L'AIDE

De 10 à 60% des dépenses éligibles



PÉRIODE

Jusqu'au 30/01/2024

Dans la limite des fonds disponibles

FINANCEURS :

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

QUELS PROJETS ?

Le conflit russo-ukrainien pèse sur les approvisionnements de certains intrants pour l'industrie, en provenance de Russie, de Biélorussie et d'Ukraine. Cet AMI vise à **pallier aux difficultés d'approvisionnement** en réduisant la dépendance des filières industrielles françaises.

Les projets attendus couvrent :

- ↳ **La création de nouvelles unités de production** d'intrants et de produits chimiques
- ↳ **La modernisation d'unités de production existantes** ou **augmentation de capacités de production**
- ↳ **Le développement et mise en oeuvre** à l'échelle industrielle de **procédés technologiques innovants** et/ou **de produits de substitution**
- ↳ **L'amélioration de l'efficacité** en matière de consommation d'intrants

PRIORITAIREMENT CIBLÉS

Matières premières : titane, aluminium, alumine, palladium, caoutchouc synthétique, charbon PCI, anthracite, cuivre, nickel, ferromanganèse, ferronickel, ferrochrome, ferrosilicium, ferro-vanadium, ferro-molybdène, ferro-magnésium, ferro-titane, magnésium, vanadium, platine, rhodium, métaux d'alliage, alliages de métaux précieux, cobalt, tungstène, coke métallurgique, antimoine.

Consommables : électrodes en graphite, pâtes d'électrodes, réfractaires, briquettes de fer.

Produits chimiques : noir de carbone, xénon, krypton, néon, hélium, nitrate d'ammonium, hexafluorure de soufre, adBlue, potasse, engrais et produits azotés, engrais et dérivés phosphatés, autres gaz pour l'électronique, ammoniac.

Intrants agroalimentaires : huiles de tournesol, tourteaux de tournesol, tourteaux d'oléagineux (autres que tourteaux de tournesol), noix communes sans coques.

QUELS SOUTIENS ?

Les entreprises soutenues pourront bénéficier d'une aide publique significative :

- ↳ Sous forme de **subvention** et/ou d'**avance remboursable**,
- ↳ allant de **10 à 60% des dépenses éligibles** en fonction de la taille de l'entreprise et de la nature des dépenses.

⚠ Les dossiers seront sélectionnés selon des critères strictes : maturité technique et financière du projet, niveau d'innovation, impacts environnementaux, économiques et industriels pour le territoire français...



**Franck
MAUDOUX**

Directeur développement

06 33 04 37 74

franck.maudoux@abfdecisions.fr

ABF
DÉCISIONS
CONSEIL EN FINANCEMENTS PUBLICS



19 ANS
D'expérience

220 M€
D'aides publiques
obtenues en 2021

5
Implantations
en France

80
Collaborateurs